

Rapport public Parcoursup session 2025

Ecole des Techniciens Supérieurs (Ecole secondaire professionnelle privée) - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Ecole des Techniciens Supérieurs (Ecole secondaire professionnelle privée) - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage (49394)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ecole des Techniciens Supérieurs (Ecole secondaire professionnelle privée) - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage (49394)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	53	0

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	La moyenne de l'élève par rapport à sa moyenne de classe, son assiduité.	Les notes et appréciations des bulletins de première et terminale.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	La connaissance du tissu économique.	Les notes des matières en lien avec les sciences économiques et sociales.	Important
Savoir-être	L'assiduité et le comportements.	L'appréciation générale et les décisions des conseils de classe.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La volonté de se projeter dans cette filière.	La lettre de motivation.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Jobs d'été et stages (dans le domaine est un plus).	CV	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Non renseigné

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Non renseigné

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'Ecole ETS offre une opportunité unique aux étudiants désireux de se lancer dans le tourisme avec un accompagnement personnalisé.

La motivation demeure le principal critère de sélection. Lors de l'analyse des candidatures, les notes et en particulier les appréciations des professeurs → apportent une dimension qualitative et contextuelle

Elles mettent en lumière des aspects que les chiffres ne traduisent pas : motivation, sérieux, comportement, participation, capacités d'analyse, créativité, etc.

Elles permettent aussi de comprendre d'une baisse ou d'une amélioration (travail irrégulier, manque de confiance, les causes progrès notables, implication dans les projets...). Un projet cohérent est aussi attendu de la part du candidat.

Tous les dossiers sont étudiés avec minutie, quels que soient les enseignements de spécialité. La motivation et l'implication reste le principal critère.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Coordonnées sur le CV
- CV lisible Photo professionnelle sur le CV
- Vérifier les fautes d'orthographe sur la lettre de motivation
- Lettre de motivation synthétique
- Documents complémentaires pouvant servir à appuyer le projet professionnel
- Bénévolat et activités extra scolaires

Signature :

Bruno ORSEL,

Chef d'établissement de l'établissement Ecole des
Techniciens Supérieurs (Ecole secondaire
professionnelle privée)